



Département des ALPES MARITIMES  
COMMUNE de PIERREFEU

36, route du Vieux-Pierrefeu  
06910 PIERREFEU  
Tel : 04.93.08.58.18  
Courriel : mairie@pierrefeu-06.fr

AR Prefecture

006-210600979-20230624-DELIB2023022-DE  
Reçu le 26/06/2023

**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Municipal N° 2023022  
AMENAGEMENT DU CENTRE URBAIN DU  
QUARTIER DU VILLARS  
ACCOMPAGNEMENT  
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL  
DEMARCHE QDM (QUARTIER DURABLE  
MEDITERRANEEN)**

L'an deux mille vingt trois, le 24 juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de PIERREFEU, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. BELVISI Marc, Maire.

Etaient présents : Marc BELVISI, Jean-Marc FARNETI, Christian ZAETTA, Pierre NUNEZ, Jackie PIAZZA, Mélissa MARGALHAN-FERRAT

Absent : Jacky PONSOT

Pouvoirs : Jacques BELLON à Jackie PIAZZA, Christine FONTAINE à Marc BELVISI, Gilles TASSONE-CASTEL à Christian ZAETTA, Danièle MATILLO à Jean-Marc FARNETI

Secrétaire de séance: Christian ZAETTA

**AMENAGEMENT DU CENTRE URBAIN DU QUARTIER DU VILLARS  
ACCOMPAGNEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DEMARCHE QDM  
(QUARTIER DURABLE MEDITERRANEEN)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement du centre urbain du quartier du VILLARS, il serait souhaitable de s'inscrire dans une démarche d'accompagnement et d'évaluation afin que notre projet atteigne ses ambitions environnementales et sociales.

A cet effet, nous avons adhérer à l'association ENVIROBAT bdm, qui nous propose un accompagnement pour inscrire notre projet dans une démarche de Quartier Durable Méditerranéen.

La démarche QDM propose une approche globale et transversale des enjeux environnements, économiques et sociaux.

L'association ENVIROBAT bdm, assure l'instruction du projet au regard de la démarche QDM.

C'est pourquoi Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter le devis présenté par l'association ENVIROBAT bdm afin d'intégrer notre projet d'aménagement du centre urbain du quartier du VILLARS dans une démarche QDM s'élevant à la somme de 7 711,85 € HT soit 9 254,22 € TT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, et en avoir délibéré,

-**AUTORISE**, à l'unanimité, des membres présents et représentés, Monsieur le Maire à signer le devis présenté par l'association ENVIROBAT bdm d'un montant de 7 711,85 € HT soit 9 254,22 € TTC pour accompagner la commune dans son projet d'aménagement du centre urbain du quartier du VILLARS et l'intégrer dans une démarche Quartier Durable Méditerranéen.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture

Le Maire

Marc BELVISI



Le secrétaire de séance

Christian ZAETTA

